

## QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.

a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?

**En effet, c'est une problématique majeure pour les familles vivant dans le canton de Genève.**

- **La cherté de la garde des enfants.**
- **La cherté des loyers du canton de Genève.**
- **La paupérisation de la classe moyenne.**
- **Les prestations allouées aux migrants et aux clandestins sont trop importantes.**
- **Le caractère inadapté et l'effet stigmatisant de cette forme d'aide ne sont pas satisfaisant pour lutter contre la paupérisation des personnes qui travaillent, appelée également «working poor». Ces familles sont socialement et professionnellement intégrées; leurs besoins sont purement financiers.**

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

- **Il faut soutenir l'ouverture de nouvelles crèches au sein du canton de Genève.**
- **Pour les pères divorcés, il faut soutenir l'ouverture d'une maison des pères monoparentaux afin que ces derniers puissent recevoir dignement leurs enfants en attendant de trouver des logements adéquates.**
- **Les prestations allouées aux migrants et aux clandestins pourraient être drastiquement diminuées et transférées au profit des familles suisses et étrangères résidentes à Genève.**
- 

2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)

a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?

- **Les obstacles administratifs qui peuvent décourager certaines familles de demander des aides légitimes auxquels ils auraient droit.**
- **Le trop d'administration tue l'administration.**

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?

- **Il serait légitime que l'Etat centralise au travers d'un service unique les demandes de prestations et d'aides pour les familles dans la nécessité.**
- **L'Etat devrait simplifier les formalités administratives afin que toutes les familles nécessiteuses puissent bénéficier des prestations légitimes.**

- **L'Etat doit améliorer la formation des fonctionnaires en charge de l'attribution de ces prestations.**

3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).

a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

**Pour autant que ce Secrétariat à la famille puisse centraliser l'ensemble des prestations légitimes en faveur des familles, cela permettrait d'éviter de faire démarches administratives à double**

b) Quels en seraient les désavantages ?

**Le problème de la création d'un tel service étatique serait de renforcer le fait qu'actuellement certaines familles ne veulent pas demander des prestations légalement dues compte tenu des difficultés administratives mises en place.**

**Si ce service devait se rajouter aux grands nombres de services, dont la mission en finalité est d'allouer des prestations sociales en faveur des familles, il ne ferait que renforcer l'immobilisme actuel de certains services de l'Etat.**

4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).

a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

**Il permettrait de pouvoir faire le lien entre les différents services de l'Etat et des associations.**

c) Quels en seraient les désavantages ?

**Ce ne serait qu'un service étatique de plus qu'il faudrait subventionner.**

5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.

a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?

b) Quelles sont les mesures que vous préconiserez pour la développer ?

**. Inciter les communes à créer ou financer de nouvelles places de crèches afin de répondre aux besoins des familles et des parents qui travaillent.**

**. Redonner du pouvoir d'achat aux familles et à l'ensemble des Genevois.**



**. Repenser notre système d'éducation afin de mettre en place une école qui aide à réfléchir sur le monde et donne à nos enfants les outils techniques et intellectuels pour naviguer dans l'économie de demain en maîtrisant les nouvelles technologies**

**Avenir Familles**

----- Un R de Famille, Rue Goetz-Monin, 10, 1205 Genève -----